

Arrêté de nomination des membres du jury du concours externe pour le recrutement des secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur au titre de la session 2023

**La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités ;**

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégories B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs de classe supérieure ou grade analogue des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les modalités d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 6 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours externe pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieure ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2023 fixant au titre de l'année 2023 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Le jury de concours externe pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2023, est composé comme suit :

Président du jury :

Monsieur COLLIN Philippe - Personnel de Direction - Lycée Millet - Cherbourg

Membres du jury :

Madame DUQUESNOY Valérie - Personnel de Direction - Collège A. Collet - L'Aigle

Monsieur COGNET Jérôme - Attaché Principal d'Administration de l'Etat - Université de Caen

Madame POISSON Aurore - Secrétaire Administrative de Classe Supérieure - Collège J. Rostand - Evreux

Madame LESUEUR Justine - Attachée d'Administration de l'Etat - Lycée Côté d'Albâtre - Saint Valéry en Caux

Madame DROUET Nathalie - Attachée d'Administration de l'Etat – D.S.D.E.N. DE L'ORNE - Alençon

Monsieur FONTEYMONT Laurent - Secrétaire Administratif de Classe Supérieure l'Etat - D.S.D.E.N. de la MANCHE – Saint Lô

ARTICLE 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 15 mai 2023

La rectrice de la région académique Normandie,
rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités,

Christine GAVINI